

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 2000/67 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE RELATIVE AUX MESURES ANNUELLES DE RENTREE SCOLAIRE 2000-2001 DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE

SEANCE DU 25 MAI 2000

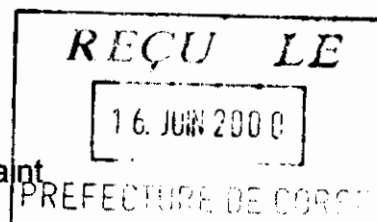
L'An deux mille, et le vingt cinq mai, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. José ROSSI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ALESSANDRINI Alexandre, ANTONA Joseph, BOSCHI-ANDREANI Marie-Jeanne, BUCCHINI Dominique, CASTA Pierre-Jean, CHIARELLI Joseph, FERRANDI Jules-Laurent, FILIPPI César, GERONIMI Jean-Valère, GRISONI Marie-Thérèse, GUERRINI Simone, JALPI Jean, LANFRANCHI Mireille, LUCIANI Paul-Antoine, LUCIANI Toussaint, MARCHIONI François-Xavier, MATTEI-FAZI Joselyne, MOZZICONACCI Madeleine, MURACCIOLI Martin, PIERI Pierre-Timothée, PIETRI Don Pierre, QUASTANA Paul, RENUCCI Simon, de ROCCA SERRA Camille, ROMITI Gérard, ROSSI José, RUAULT Paul, SANTINI Ange, SIMEONI Marcel, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TOMA Jean-Toussaint

ETAIENTS ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. ALBERTINI Jean-Louis à M. PIETRI Don Pierre
M. CECCALDI Pierre-Philippe à M. LUCIANI Toussaint
M. CHAUBON Pierre à M. CHIARELLI Joseph
M. MOSCONI François à M. JALPI Jean
M. PATRIARCHE Paul à M. ROSSI José
M. TIBERI François à M. TOMA Jean-Toussaint
M. VINCIGUERRA Marie-Jean à Mme MATTEI-FAZI Joselyne



ETAIENT ABSENTS : MM.

ALFONSI Nicolas, BONACCORSI Jean-Claude, CICCADA Vincent, COLONNA Jean-Charles, CROCE Laurent, FELICIAGGI Robert, GANDOLFI-SCHEIT Sauveur, GIACOBBI Paul, LANTIERI Jean-Baptiste, MOTRONI Jean, ZUCCARELLI Émile.

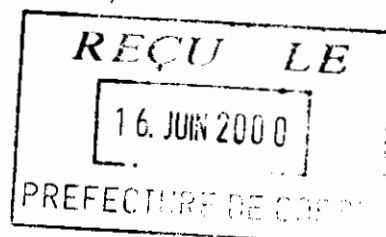
L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

25

- VU** la loi n° 83/663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État,
- VU** la loi n° 86/16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** l'avis n° 00/012 du Conseil Economique, Social et Culturel de Corse en date du 15 mai 2000,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif,
- SUR** rapport de la commission de la culture, de l'éducation et des affaires sociales présenté par Mme Marie-Jeanne BOSCHI-ANDREANI,

APRES EN AVOIR DELIBERE



ARTICLE PREMIER :

PREND acte du rapport de Monsieur le Recteur de l'Académie de Corse relatif à la préparation de la rentrée scolaire 2000-2001 dans les établissements d'enseignement du second degré et à la sectorisation de Porto-Vecchio, qui est annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

ADOpte les dispositions suivantes concernant les mesures annuelles de rentrée scolaire 2000-2001 dans les établissements d'enseignement relevant de l'éducation nationale.

Modification des structures pédagogiques

Est approuvée la création des deux C.A.P. 2 ans suivants :

- lycée professionnel Fred Scamaroni à Bastia (C.A.P. Construction d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse),
- lycée professionnel Finosello d'Ajaccio (C.A.P. Agent polyvalent de restauration).

75

Sont également approuvées :

– la création d'une demi-section du B.T.S. mécanique et automatisme industriels (M.A.I.) au lycée technique Paul Vincensini par transformation d'une demi-section du B.T.S. maintenance industrielle (M.I.) existant dans l'établissement,

– l'implantation au lycée Fesch d'Ajaccio de deux classes de première et de deux classes de terminale de sciences et technologies tertiaires (S.T.T.) « Action Administrative et Commerciale »,

– l'implantation au collège Fesch de sections sportives scolaires handball, 6^{ème} et 5^{ème},

– l'implantation de sections sportives scolaires d'accès au sport de haut niveau au collège Finosello (judo 4^{ème} et 3^{ème}) et au collège Padule (football 6^{ème} et 5^{ème}).

ARTICLE 3 :

Concernant la définition d'une nouvelle sectorisation à Porto-Vecchio,

APPROUVE la mise en place des deux secteurs suivants :

COLLEGE ACTUEL	NOUVEAU COLLEGE
– Porto-Vecchio (en bleu sur la carte)	– Porto-Vecchio (en jaune sur la carte)
– Lecci	– Sotta
– Sainte Lucie – Zonza	
– Conca – Favone	
– Sari-Solenzara-Solaro	

ARRETE la structure pédagogique générale du nouveau collège, conformément aux propositions du Rectorat.

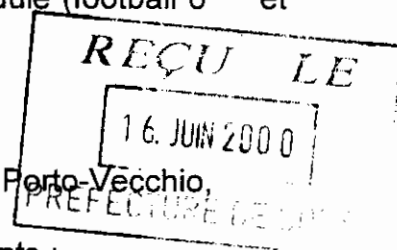
ARTICLE 4 :

Concernant les mesures annuelles de rentrée dans les établissements d'enseignement agricole, le lycée de Sartène et le lycée de Borgo ont mis en place à la rentrée 1998 un Brevet de Technicien Supérieur Agricole multioptions destiné à la fois à des élèves de formation initiale et à des stagiaires de formation continue comprenant :

– l'analyse et la conduite des systèmes d'exploitations agricoles (ACSE) à Sartène,

– la gestion et la protection de la nature (G.P.N.) à Sartène,

– les techniques commerciales, options produits alimentaires à Borgo.



73

Conformément aux projets d'établissements, **APPROUVE** la mesure visant à ouvrir alternativement l'option A.C.S.E. à Sartène et à Borgo.

ARTICLE 5 :

La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

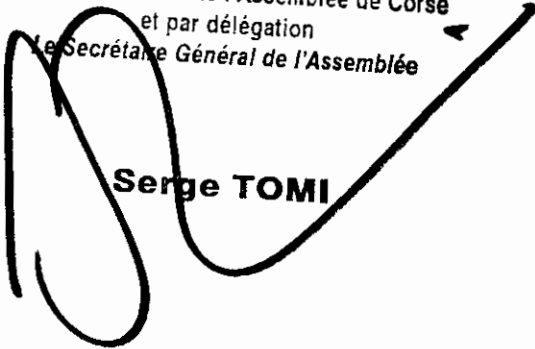
AJACCIO, le 25 mai 2000

Le Président de l'Assemblée de Corse,

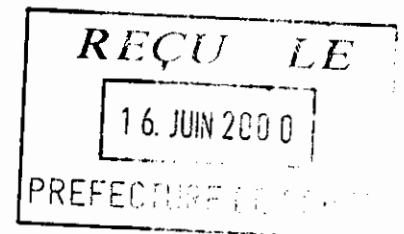


José ROSSI

Pour copie certifiée conforme à l'original
pour le Président de l'Assemblée de Corse
et par délégation
Le Secrétaire Général de l'Assemblée



Serge TOMI



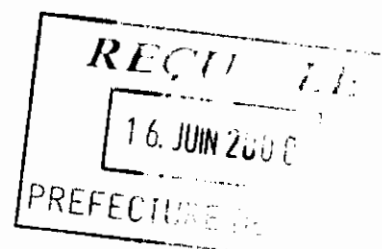
ANNEXE

REÇU LE
16. JUIN 2000
PREFECTURE DE ...

PREPARATION DE LA RENTREE 2000-2001

I. La rentrée 1999 dans l'Académie de Corse : (hors SES, et EREA)

Sur 21 237 élèves attendus, 21 055 se sont présentés à la rentrée 1999 (soit - 182).



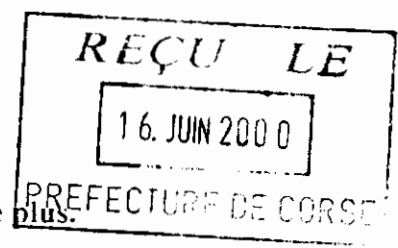
	CONSTAT			Prévisions Rentrée 1999 4	Constat Rentrée 1999 5	écarts 6=4-5
	Rentrée 1998 1	Rentrée 1999 2	Ecarts 3=1-2			
Collèges (hors SES)	12 434	12 585	+ 151	12 467	12 585	+ 118
Lycées + post bac	6 086	6 143	+ 57	6 325	6 143	- 182
Lycées Professionnels	2 314	2 327	+ 13	2445	2 327	- 118
ACADEMIE	20 834	21 055	+ 221	21 237	21 055	-182

L'effectif de l'ensemble des établissements du second degré augmente à la rentrée 1999, et par rapport au constat établi à la rentrée 1998 de 221 élèves (hors SES, EREA).

PREPARATION DE LA RENTREE 2000-2001 SUITE

Annule et remplace la page 2 du document du 26.10.1999

II. Les effectifs attendus à la rentrée 2000



21 427 (hors SES, EREA) sont attendus à la rentrée 1999 soit 372 de plus.

Les collèges devraient gagner 214 élèves (hors SES).

Les lycées professionnels devraient accueillir 89 élèves supplémentaires compte tenu notamment de l'augmentation des capacités d'accueil en Haute Corse et des suites de scolarité.

Les lycées + Post Bac verraient leur effectif augmenter de 69 élèves.

Les effectifs de la rentrée 2000 (avec SES / SEGPA et EREA) devraient connaître une augmentation de + 405 compte tenu de la volonté de l'Académie d'offrir aux élèves des possibilités d'accueil élargies dans les établissements du second degré.

Les travaux de préparation de la rentrée 1999-2000 s'inscrivent dans le cadre des effectifs prévisionnels suivants.

ETABLISSEMENTS	CONSTAT A LA RENTREE 1999 <i>1</i>	EFFECTIFS ATTENDUS A LA RENTREE 2000 <i>2</i>	EVOLUTION PREVISIONNELLE <i>3 = 1-2</i>
Collèges	12 585	12 799	+ 214
Lycées + Post Bac	6 143	6 212	+ 69
Lycées Professionnels	2 327	2 416	+ 89
Sous-total	21 055	21 427	+ 372
SES /SEGPA	336	369	+ 33
EREA	157	157	
ACADEMIE	21 548	21 953	+ 405

PREPARATION DE LA RENTREE 2000-2001



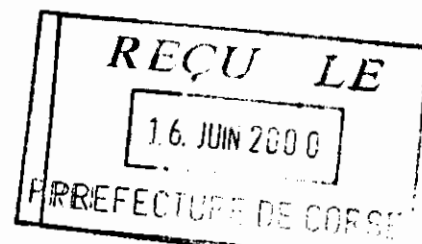
I- SUITES DE SCOLARITE

- Collège Padule Ouverture de la 5^{ème} européenne
- Collège de la Casinca Ouverture de la 3^{ème} méditerranéenne

- Lycée Professionnel du Finosello Augmentation de la capacité accueil des terminales BEP carrières sanitaires et sociales (+ 12 élèves) et Hôtellerie (+ 12 élèves)
- Lycée Professionnel Jean Nicoli 2^{ème} année CAP 2 ans *vente relation clientèle*
- Lycée Professionnel Fred Scamaroni 2^{ème} année CAP 2 ans *hébergement*

- SEGPA Mise en place de la 3^{ème} année SEGPA en remplacement de la 3^{ème} année de SES :
 - en accompagnement, poursuite du dispositif allégé SEGPA dans les collèges Cervione/Foilelli : Ile-Rousse/Calvi : Sartène/Propriano.
 - suite au transfert de la SES du collège Simon Vinciguerra au collège Montesoro, mise en place de 2 nouvelles spécialités en 1^{ère} année de la formation qualifiante (café brasserie, E.T.C.) et ouverture de la 2^{ème} année de la formation qualifiante.

PREPARATION DE LA RENTREE 2000-2001



II- OPERATIONS NOUVELLES

- Lycée Paul Vincensini

BTS : transformation de la division de maintenance industrielle en ½ division maintenance industrielle et ½ division mécanique et automatisme industriel

Lycée Fesch

Depuis la rentrée scolaire 1999/2000, un dispositif transitoire permet de faire fonctionner deux classes de 1^{er} STT, action administrative et commerciale, au lycée Fesch et de satisfaire ainsi au nécessaire accueil des élèves. Pour la rentrée 2000/2001 la formation STT sera implantée à titre définitif au lycée Fesch en première et terminale

- Lycée Professionnel
Fred Scamaroni

création d'un CAP 2 ans construction d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse (12 élèves).

- L.P.Finosello

transformation du BEP Bio-Services en CAP agent polyvalent de restauration : fermeture de la seconde BEP Bio-Services et ouverture de la première année du CAP 2 ans agent polyvalent de restauration.

-
Collèges

Après expérimentation, la création de sections sportives scolaires permettant une pratique sportive spécialisée plus importante est proposée à titre définitif

Finosello
Padule
Fesch

Judo 4^{ème} et 3^{ème}
foot-ball 6^{ème} et 5^{ème}
hand-ball 6^{ème} et 5^{ème}

- Collège de Porto-Vecchio

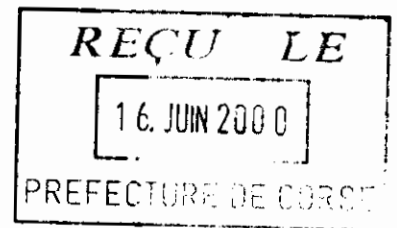
ouverture à la rentrée 2000 :

1. sectorisation : voir le dossier joint.
2.- 21 divisions prévisionnelles, dont un dispositif d'aide et de soutien en 4^{ème} et une 3^{ème} d'insertion.

- les classes de SEGPA

- langues vivantes:

première langue: italien
 anglais
seconde langue : anglais
 italien
 espagnol
 corse



Sectorisation de Porto-Vecchio

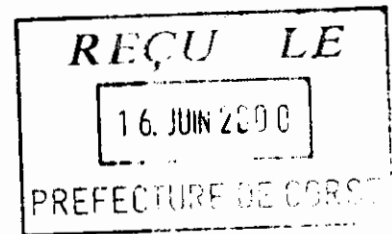
SECTORISATION DE PORTO-VECCHIO

Ouverture du nouveau Collège à la rentrée 2000
et
répartition des élèves sur les deux établissements :

- Collège actuel : Collège A
- Nouveau collège : Collège B

Objectif :

Réaliser une partition équilibrée des effectifs entre les collèges à partir du domicile des élèves.



I/ Premières investigations : étude des îlots de la sectorisation

Ces îlots ont été constitués à partir

1. D'une observation géographique des secteurs (hors Porto-Vecchio)
2. D'une répartition intra muros basée, dans un premier temps, sur les bureaux de vote, la proximité des établissements et le sens de la circulation.

Identification des secteurs :

➤ Hors commune de Porto-Vecchio (7 zones)

- Zone Plaine sud Porto-Vecchio (a)
- Sotta
- Zone Est San Gavino
- Lecci
- Sainte Lucie Zonza
- Conca Favone
- Sari Solenzara Solaro (b)

(a) élèves relevant des dispositifs spécifiques non représentés au collège de Bonifacio (domicile : Bonifacio, Pianottoli, Figari)

(b) Ecole à proximité du Collège du Fiumorbu

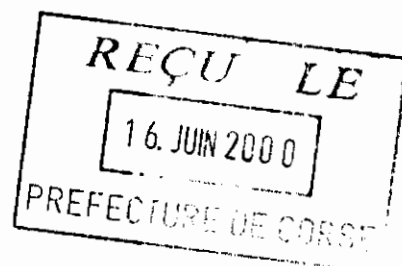
➤ Commune de Porto-Vecchio

- Porto-Vecchio ville et hameaux



II/ Les concertations

Elles ont eu surtout pour cadre le Conseil d'Administration et la commission permanente de l'établissement. Elles ont ainsi permis de recueillir les avis de tous les intéressés : syndicats d'enseignants, associations de parents d'élèves, élus et représentants d'élèves. Un premier document de travail a été présenté sur la base de ces premières investigations. Les observations et la réflexion commune ont conduit à développer d'autres hypothèses de partition, dans un souci partagé d'équilibre des effectifs.



III/ Répartition des effectifs (voir cartes 1 et 2 et la liste des voies publiques de la ville)

La résidence de chaque enfant a été repérée pour apprécier les effectifs scolarisables sur chacun des collèges. N'ont pas été pris en compte les élèves relevant de structures ou de dispositifs spécifiques.

Schéma de travail : - jeunes de SEGPA vers le nouveau collège (N)

- jeunes de CLAD, CIPPA et 3^{ème} d'insertion vers le collège actuel (A).

Trois hypothèses ont été élaborées. Elles s'appuyaient sur la partition géographique initiale (document de travail présenté au C.A) et prenaient en compte des zones d'habitat plus sensibles sur le centre ville.

Les deux premières hypothèses risquant de provoquer à court ou à moyen terme des déséquilibres numériques significatifs n'ont évidemment pas été retenues. A titre indicatif la plus favorable d'entre elles pouvait générer un écart de près de cinquante élèves à la rentrée 2001 entre les deux collèges.

Hypothèse retenue

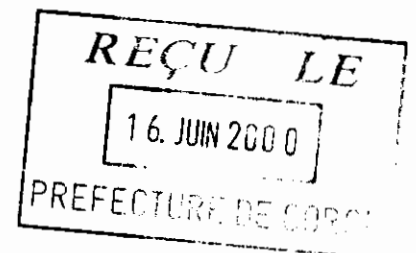
Les nouveaux espaces géographiques :

Collège actuel (en bleu sur la carte)

- Porto – Vecchio bleu
- Lecci
- Sainte Lucie Zonza
- Conca – Favone
- Sari – Solenzara – Solaro

Nouveau Collège (en jaune sur la carte)

- Porto – Vecchio jaune
- Sotta



Remarques

1. Les projets d'urbanisme, nombreux dans la région, ne permettent pas actuellement d'évaluer l'importance des mouvements migratoires des populations dans les zones concernées par la sectorisation. Le développement des hameaux (Muratello pour le Collège N, Trinité pour le Collège A), la construction à moyen terme de logements sociaux (vers le Collège A) ou résidentiels (vers Collèges A et N) devront être suivis avec une attention particulière. Ces données seraient susceptibles de faire modifier ultérieurement cette répartition.
2. Les transports : dans l'état actuel de nos informations, l'acheminement des élèves de leur zone d'habitation aux collèges de rattachement respectifs ne pose pas de problème particulier.



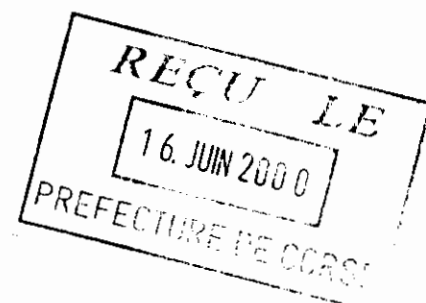
ETUDE TECHNIQUE

I/ Evaluation des effectifs du CM2 et du CM1 et projection sur les rentrées 2000 et 2001 pour chaque collège :

	COLLEGE ACTUEL	NOUVEAU COLLEGE	ENSEMBLE
CM2 Rentrée 2000 collèves	127 (a)	116	243
CM1 Rentrée 2001 collèves	140 (b)	122	262

(a) dont 10 élèves de Sari Solenzara Solaro (proximité du Collège du Fiumorbu)

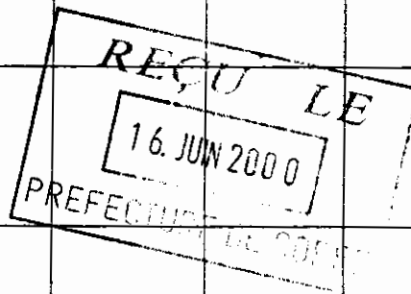
(b) dont 16 élèves de Sari Solenzara Solaro (proximité du Collège du Fiumorbu)



En réalité ces élèves sont plus présents au Collège du Fiumorbu qu'à Porto-Vecchio. L'étude prendra en compte ces diverses situations.

REPARTITION DES ELEVES ACTUELS DE CM2 PAR ECOLE
(SARI - SOLENZARA COMPRIS)

		TRINITE	CECCIA	SAINTE VINCENT	J. PIETRI	MURA TELLO	AUTRES	TOTAL ECOLE
Nouveau collège	P°V° bleu	4	2	32	44	25		107
	116							
	Sotta						9	9
Collège Actuel	P°V° jaune	19	0	36	25	5		85
	127							
	Lecci						18	18
	Ste Lucie Zonza						14	14
	Conca Favone							0
Sari Solenzara Solaro						10	10	
	Totaux	23	2	68	69	30	51	243



Les couleurs correspondent aux zones d'habitation sur Porto-Vecchio

REPARTITION ELEVES ACTUELS DE CM1 PAR ECOLE
(SARI - SOLENZARA COMPRIS)

		TRINITE	CECCIA	SAIN VINCENT	J. PIETRI	MURA TELLO	AUTRES	TOTAL ECOLE
Nouveau Collège 122	P°V°bleu		7	49	34	22		112
	indéterminé				2			2
	Sotta						8	8
Collège actuel 140	P°V° jaune	33	0	21	19	2		75
	Lecci						20	20
	Ste Lucie Zonza						24	24
	Conca Favone						5	5
	Sari Solenzara Solaro						16	16
	Totaux	33	7	70	55	24	73	262

REÇU LE
16 JUIN 2000
PREFECTURE DE CORSE

Les couleurs correspondent aux zones d'habitation sur Porto-Vecchio

Remarques

1/ Les taux de redoublement restent particulièrement élevés (13% en 6^{ème} ; 7.5% en 5^{ème}, 10% en 4^{ème} ; 20% en 3^{ème}). Il est peu probable que l'on puisse obtenir une amélioration significative des résultats à la fin de l'année. Par contre, les conditions nouvelles générées par l'ouverture d'un second collège devraient permettre d'approcher ou d'atteindre les taux académiques.

2/ Ces projections prennent en compte tous les élèves de Sari Solenzara Solaro. Les réalités de terrain nous conduisent à envisager des réajustements en considérant que ces élèves seront plutôt scolarisés au Collège du Fiumorbu.



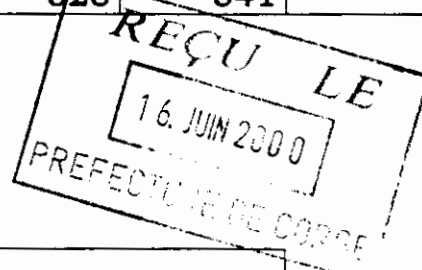
PROJECTION DES EFFECTIFS PAR NIVEAU
Sans Sari Solenzara Solaro

Hypothèse basse (taux de redoublement académiques)

Hypothèse haute (taux établissement pour 2000 uniquement, retour aux taux académiques pour 2001).

HYPOTHESE BASSE

	NOUVEAU COLLEGE			COLLEGE ACTUEL			
	1999/2000	2000/2001	2001/2002	1999/2000	2000/2001	2001/2002	
6 ^{ème}	136	128	133	122	128	137	6 ^{ème}
5 ^{ème}	123	126	119	132	114	118	5 ^{ème}
4 ^{ème}	98	124	129	117	134	120	4 ^{ème}
3 ^{ème}	113	95	118	106	116	130	3 ^{ème}
TOTAL	470	473	499	477	492	505	
SEGPA	45	45	45	14	14	14	3 ^{ème} Ins
				15	15	15	CLAD
				7	7	7	CIPPA
TOTAL	515	518	544	513	528	541	



HYPOTHESE HAUTE

	NOUVEAU COLLEGE			COLLEGE ACTUEL			
	1999/2000	2000/2001	2001/2002	1999/2000	2000/2001	2001/2002	
6 ^{ème}	136	132	133	122	131	137	6 ^{ème}
5 ^{ème}	123	126	122	132	114	122	5 ^{ème}
4 ^{ème}	98	120	128	117	131	120	4 ^{ème}
3 ^{ème}	113	102	117	106	120	127	3 ^{ème}
TOTAL	470	480	500	477	496	506	
SEGPA	45	45	45	14	14	14	3 ^{ème} Ins
				15	15	15	CLAD
				7	7	7	CIPPA
TOTAL	515	525	545	513	532	542	

Conclusion : La répartition des effectifs entre les deux collèges répond bien à un objectif d'équilibre numérique.

ANNEXES

101



Sectorisation de Porto Vecchio

COMMUNES



communes concernées

nouveau collège	college actuel
Porto Vecchio sud	Porto Vecchio nord
Sotta	Conca
	Lecci
	Ste Lucie
	Sari Solenzara *

* Les élèves de Sari Solenzara se rendent majoritairement au collège du Fium'Orbu. Il n'est pas envisagé de changer cette pratique.

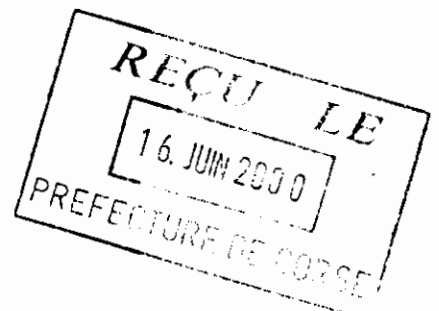


Sectorisation de Porto Vecchio

HAMEAUX

QUARTIERS

LOTISSEMENTS

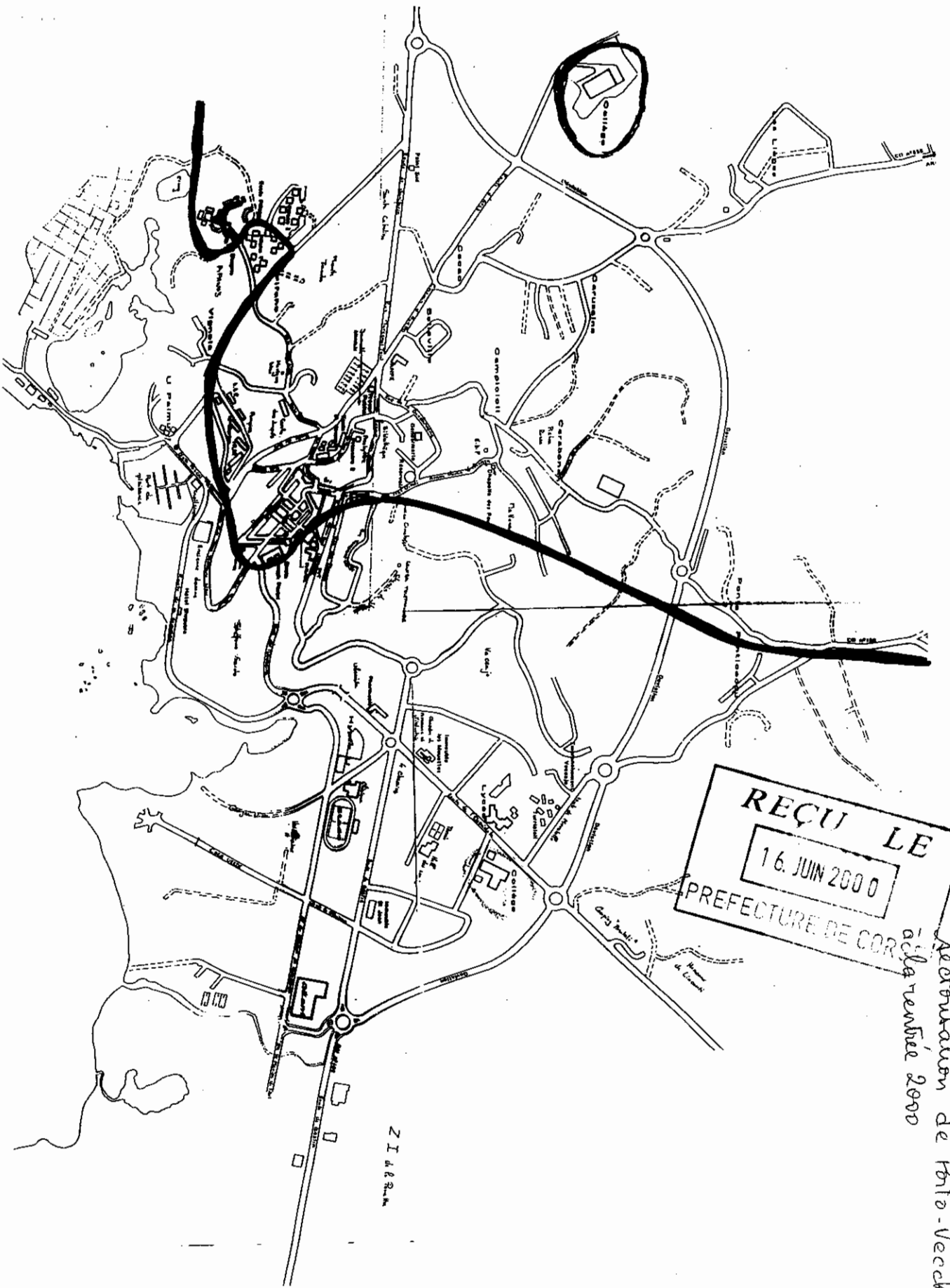


nouveau collège	collège actuel
CECCIA	ARAGHJU
cala d'oru (dom.)	OSPEDALE
Ceccia (hameau de)	ambacu
imm. Pieretti	maison forestière
Morteddu	Orgiavonu
Ortoli	ospedale (hameau de)
Porapo	palavesa
route de Bonifacio	palavesa di renajolu
route de Sotta	ponte di ghjattone
Scaledda	Strombardu
Tagliu rossu	SAN GAVINU di CARBINI
Tappa	machja di cerbi
villa Usai	Osu (ponte di)
MURATELLU	Pinarellu (rte de Bastia)
Arca	Ribba
Alzu di Gallina	TRINITE
Bala	Alivetu (L')
Cinquinu	Altu di Taravedda
Cipponu	Bella vista
Campu stillatu	Benciugnu
Cenarchesa	cala rossa
Furconu	cardicellu
Facci del monte	cruciatta
Mela	Locu di lenza longa
Muratellu (village)	mimosas (les)
Mucchitonu	Pezza carda
Nota	plein sud (lot.cala rossa)
Nota Vignola	San Ciprianu
Nota Vibicci	Tanello
Nota-ferme	Tenda
Nota Biscovaggia	Torre
Pasciulella	Trinité (hameau de)
Piatannulu	Vetta (La)
Picurelli	PORTO VECCHIO
Renajolu	Agnaronu
Suarella	Aiglon résidence
Torrivechju	ancienne douane
PRECOJU	Arutuli
ancienne cave de Sta G.	Baccaghju (Vaccaghju)
Arataghju	Bastia (route de)
Belvedere (Palombaggia)	Benistà (U)
bizziconu	carpalone (domaine de)
bocca di l'oru	cartalavonu
cardiccia	Cuppulatta
Chjappa (la)	Fossi (lotissement)
crucedda	Georgeville
Mutonu (u)	Lavunieddu
picovaggia	Liacanti
Pinarellu (rte Bonifacio)	marina di fiori
Puderi Precoju	Monticellu
rossu mundula	Muratellu (route de)
Santa Giulia (marina di)	Palmu (U)
sparavituli	Piopa (La)

REÇU LL
16. JUIN 2000
PREFECTURE DE CORSE

nouveau college	college actuel
PORTO VECCHIO	Poretta (Ia)
Belleville	Punticeddu (U)
Cacao	quatre chemins
Campiccioli (hameau de)	Tanello
Carabona	Tivaru
Caruscinu (hameau de)	Turricioli
della Renucci	Vignola (à coté Pifano)
Funtana Vechja	
La marine (HLM)	
lièges (les)	
mazzetta (quartier)	
Petra rossa	
Pifano 2	
Ponte	
Santa Catalina	
Stagnu (u)	
Tulinieri	

REÇU LE
16. JUN 2000
PREFECTURE DE CORSE



REÇU LE
16. JUN 2000
PREFECTURE DE CORSE

ACADEMIE DE CORSE
Aedmatation de Porto-Vecchio
à la rentrée 2000

Z I A R R

**SCHEMA PREVISIONNEL DES FORMATIONS INITIALES
FICHE DESCRIPTIVE TYPE, PAR SECTION (OU FILIERE)**

INTITULE DE LA FORMATION : **BTS Mécanique et Automatismes Industriels (MAI)**

IMPLANTATION : **LT PAUL VINCENSINI**

REÇU LE

16. JUIN 2000

PREFECTURE DE LA MERIDIONNE

I - DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Niveau	III
Descriptif succinct du contenu de la formation (durée du cycle, ...)	<p>Les techniciens supérieurs MAI, dont les savoirs et savoirs faire sont issus des domaines du Génie Mécanique et du Génie Electrique, assurent, dans une entreprise fournissant ou exploitant des équipements de production manufacturière ou de process, tout ou partie des activités de l'une ou l'autre (ou les deux) fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La conception, réalisation, intégration de tout ou partie d'un équipement ou d'une machine de production manufacturière automatisée. - L'exploitation et l'optimisation d'une ligne de production automatisée
Validation	BTS
Insertion dans une filière ou création ex-nihilo	Il s'agit d'une création ; cependant, cette demi section est connexe du BTS MI qui passe également en ½ section. Les compétences pédagogiques et les équipements restent communs aux deux ½ sections.

II - OPPORTUNITE DE LA PROPOSITION

Objectif de la mesure (1)	Mise en œuvre de la politique d'établissement au regard de la complémentarité des formations en relation avec le monde industriel, du partage des ressources techniques de l'insertion professionnelle des étudiants.
Raisons du choix du lieu d'implantation (1)	Le lycée P. Vincensini possède les savoirs et savoirs faire dans les domaines industriels ainsi que les ressources pédagogiques et les matériels du BTS MI existant. Par ailleurs, la proximité du CRITT PROTO est une ressource supplémentaire très importante.
Evaluation des flux de recrutement potentiels (1)	Les deux sections MI + MAI fonctionnant en ½ divisions nécessiteront entre 12 et 15 étudiants (par ½ division) chaque année. Le vivier existe à la cité technique.
Origine des élèves (locale, régionale, extérieure) (1)	Lycée P. Vincensini section STI 1 et 3, Bacs S et S Techno du lycée et autres lycées de la région. Certains Bacs Pro du lycée professionnel.

LYCEE TECHNIQUE PAUL VINCENSINI

Le Chef de Travaux : Monsieur René AMORETTI

Rue de la 4^{ème} DMM - 20600 BASTIA - Tél : 04.95.54.53.23/24 - Fax : 04.95.54.53.96

<p>Adaptation aux besoins de l'économie insulaire (1)</p> <p>Profils des emplois pour les diplômés (débranchés, etc....) (1)</p> <p>Poursuite de scolarité (en Corse, ailleurs) (1)</p>	<p>Le tissu industriel régional est réduit, les entreprises sont majoritairement de petite taille. Ainsi le couplage du BTS MAI à créer et le BTS existant MI tout en permettant des économies d'échelle (équipe enseignante et équipements) présentera de biens meilleurs atouts sur le marché du travail que l'une ou l'autre des sections seule.</p> <p>Comme le montrent différentes enquêtes nationales sur les STS ainsi que les enquêtes que nous avons nous-même réalisées en Corse auprès des entreprises industrielles, il s'avère que le MAI est très bien adapté à l'économie insulaire (bonne polyvalence du technicien MAI au regard d'interventions et de réalisations concrètes). Cette création permettrait en outre de consolider les relations avec les entreprises, notamment à travers les liens que le lycée a noués, depuis sa création, avec « CRITT PROTO » demandeur de profil MAI pour ses projets fortement encrés dans le monde industriel et d'offrir à ses stagiaires des chances sérieuses de s'insérer sur le marché de l'emploi. D'autre part, conformément aux axes tracés dans le projet d'établissement et de la convention de partenariat Education Nationale - Critt Corse Technologie, l'ouverture de la MAI permettra d'accroître le partenariat avec la section Proto et plus généralement avec le monde industriel.</p>
---	--

III - LOGISTIQUE

<p>Besoins en moyens d'enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de besoins particulier en moyens d'enseignement: utilisation de l'équipe pédagogique actuelle. • Moyens horaires supplémentaires : <ul style="list-style-type: none"> - <u>en 1^{ère} année</u> : 9,50 h Hebdo. A partir de la rentrée 2000 - <u>en 2^{ème} année</u> : 8h hebdo. A partir de la rentrée 2001
<p>Besoins en locaux (nombre de m2 de salles, d'ateliers spécialisés, calendriers)</p>	<p>4 zones sont nécessaires pour le fonctionnement de la MAI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Zone système</u> : zone système existante de la section MI (80 m²) - <u>Zone étude</u> : il s'agit des locaux actuellement utilisés par la section « PROTO » qui sont libérés depuis la rentrée 1999. Ces locaux, utilisables également par la section MI ainsi que les STI Productive, recouvriront les planches à dessin et les systèmes informatiques de DAO (100 m²). - <u>Zone partie commande</u> : (réseau industriel d'API, zone de câblage). Zone système existante de la section MI (60 m²) et laboratoire d'automatismes existant. - <u>Hall de montage</u> : atelier 100 m² existant. <p>NB : La zone étude pourra faire l'objet dans les années futures d'une rénovation.</p>

REÇU LE
 16 JUN 2000
 DEPARTEMENT DE CORSE

Besoins en équipement :

- Etat de l'existant dans l'établissement
- Liste chiffrée et calendrier des équipements à acquérir

Etant donné la forte corrélation entre les sections MI et MAI, tous les équipements existants du MI sont utilisables ; notamment, les systèmes techniques (Transgerbeur, traitement de surface, Habilis, station de pompage, asservissements, API, transfert circulaire, fraiseuses...)

Systemes communs MI + MAI :

- un réseau local informatique (DAO)
+ imprimantes (rentrée 2000) 115 000 Frs
- un réseau industriel d'API
(rentrée 2000 ou 2001) 100 000 Frs

Systemes spécifiques MAI (rentrée 2000)

- 12 planches à dessin AO 72 000 Frs
- Traceur AO 20 000 Frs
- Mobilier divers 50 000 Frs

TOTAL : 357 000 Frs





Académie de Corse

Lycée Fred SCAMARONI

Secteur des Sciences et Techniques Industrielles

Implantation d'une formation préparant au :
Certificat d'Aptitude Professionnelle
CONSTRUCTION D'OUVRAGES
DU BATIMENT EN ALUMINIUM, VERRE
ET MATERIAUX DE SYNTHÈSE

Octobre 1999



G. MORAIN

*Inspecteur de l'Éducation Nationale
Sciences et Techniques Industrielles*

Propos liminaires

La présente formation concerne un secteur professionnel en pleine expansion. Celui-ci correspond à la mise en œuvre dans le bâtiment, d'ouvrages à base de profilés industriels et de bardages en aluminium et/ou en matériaux de synthèse. Il concerne également la mise en œuvre de panneaux avec ou sans encadrement incorporant des éléments verriers plans.

Ces ouvrages participent aux fonctions d'éclairage naturel, d'isolation et de sécurité. Ils correspondent aux parties légères d'enveloppe du bâtiment assurant le clos et le couvert, aux vérandas ou' aux volumes complémentaires de construction mais aussi, aux divisions intérieures fixes ou évolutives.

Ils peuvent également relever d'aménagements et d'agencements intérieurs tels que : miroirs, équipements de salles de bain, marches d'escalier, parois d'aquarium ou hublots de piscine...

Au niveau de l'économie insulaire, ce secteur comprend plusieurs entreprises industrielles de fabrication de menuiseries ainsi qu'un nombre important d'artisans intervenant dans les domaines de la construction, de la réhabilitation ou de l'aménagement de tous types de bâtiment : habitations, bureaux, écoles, locaux sportifs, aménagements urbains...

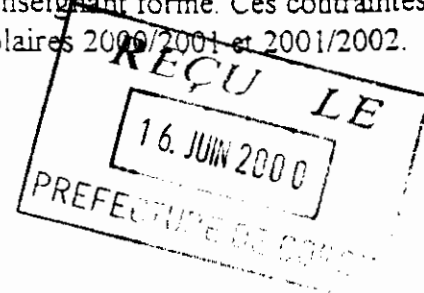
Les travaux réalisés se structurent autour de deux pôles d'activité :

- en atelier : découpe, usinage, façonnage et assemblage des matériaux
- sur chantier : manutention stockage, implantation, pose, réparation, maintenance, amélioration.

Les effectifs de cette formation à vocation départementale voire régionale ont été limités à un flux de douze élèves ; il s'agit en effet, de promouvoir un diplôme, visant une insertion professionnelle immédiate. Dans ce contexte, il convient de ne pas saturer le marché du travail trop rapidement.

Pour mener à bien l'étude de cette implantation, des consultations de professionnels ont été réalisées, des visites d'ateliers et de chantiers ont été effectuées. Ces démarches ont mis en évidence les potentialités d'utilisation dans l'habitat insulaire, de ces nouveaux matériaux qui se perfectionnent en qualité et en longévité. Elles ont aussi permis de constater la faiblesse actuelle en matière de main d'œuvre qualifiée et de déduire une réelle carence d'ouvriers spécialisés au niveau de la pose de ce type d'ouvrage.

L'ouverture de cette formation inscrite dans le projet de schéma prévisionnel académique, induit un coût en matière d'équipement et impose la mise à disposition d'un enseignant formé. Ces contraintes peuvent entrer dans une planification s'étendant sur les années scolaires 2000/2001 et 2001/2002.



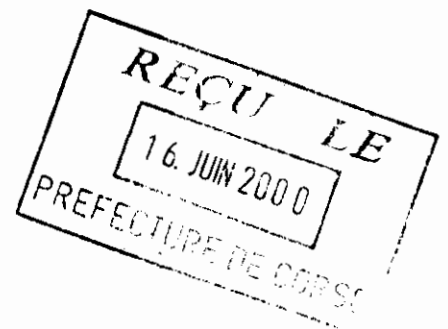
Cahier des charges pédagogiques de la formation

Les éléments qui suivent ont été élaborés sur la base de deux objectifs essentiels :

- 1 – Dispenser un enseignement professionnel dans des conditions pédagogiques performantes et dans le respect des règles de sécurité
- 2 – Permettre l'organisation et le déroulement de la validation pour les candidats d'origine scolaire, mais aussi pour les éventuels candidats individuels

Les outillages et matériels légers n'ont pas fait l'objet d'une énumération exhaustive.

La création de cette nouvelle formation accompagne l'évolution de la filière "bâtiment" de l'établissement. Son implantation ne suppose pas la mise à disposition de nouveaux locaux ; en effet, l'extension en cours de livraison concernant la structure métallique intègre le présent cahier des charges sur le plan immobilier.



1) Effectifs et horaires d'enseignement :

1-1) Effectifs :

Classes	1 ^{er} année CAP	Terminale CAP	Total
Effectif élèves	12	12	24
Remarque	Ouverture en septembre 2000	Ouverture en Septembre 2001	

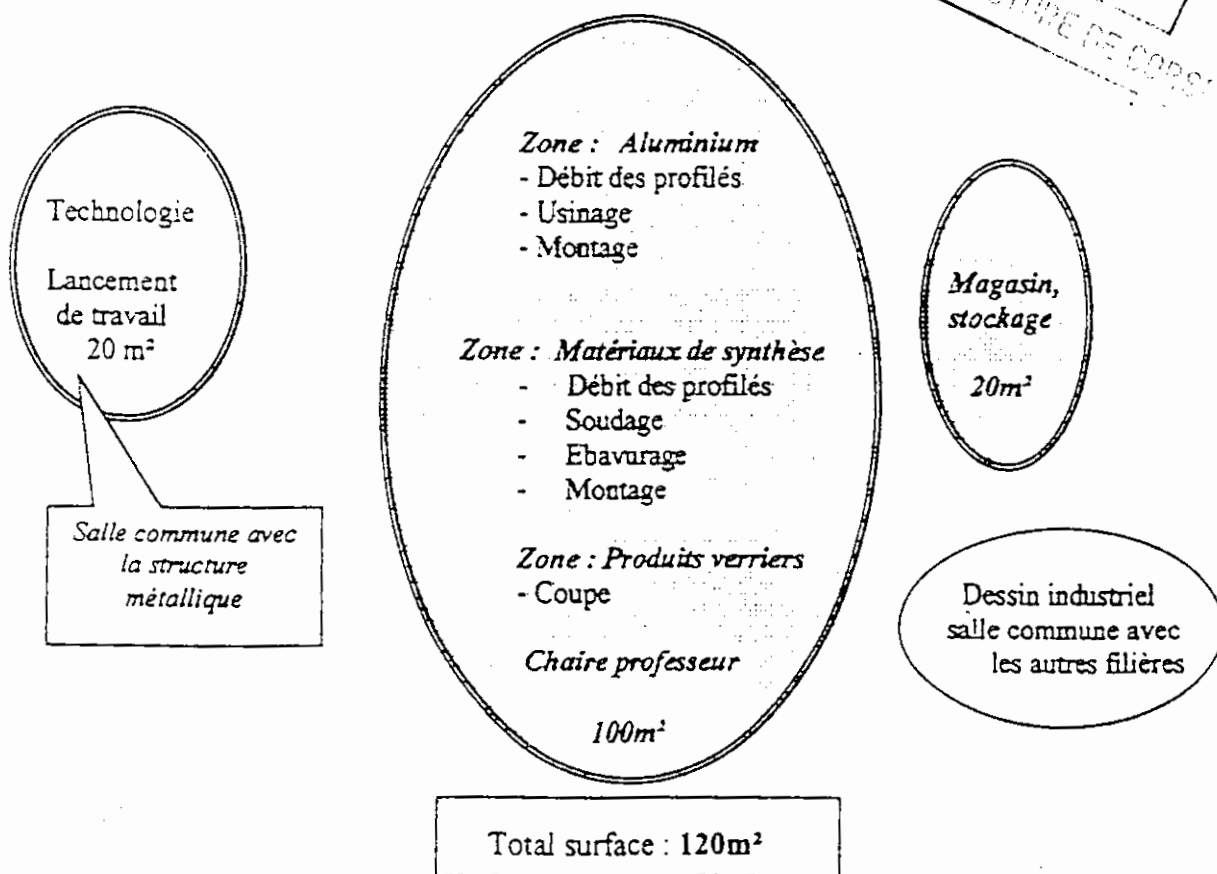
1-2) Horaires de formation à dispenser :

Discipline	1 ^{er} année CAP	Terminale CAP	Total
Dessin technique	3	3	6 h
Atelier	12	12	24 h
Technologie	3	3	6 h
Total	18h	18h	36 h

1-3) Taux d'occupation des locaux (hors salle de dessin technique) :

30 heures

2) Détermination des zones pédagogiques :



3) Equipements par zone d'enseignement

3-1) Salle de technologie :

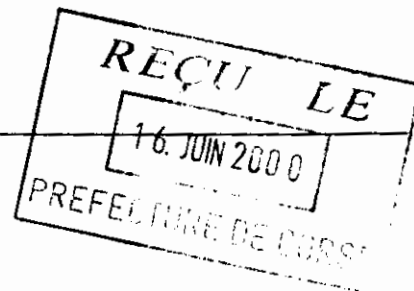
Salle commune avec la structure métallique

Configuration / Observations	Equipements
Hauteur sous-plafond : 2,7 m Accès : 1 porte (0,93 x 2,04) Proximité atelier Eclairage : naturel avec rideaux Artificiel - 400 lux Traitement acoustique Sol : carrelage Protection anti-effraction 6 prises 220 V 16A 2P + T réparties sur la périphérie	1 chaire professeur 7 tables de travail double 1,50 x 0,75 avec 14chaises 2 armoires métalliques hautes 1 tableau triptyque avec éclairage + 1 prise 220V 2P - 1 ensemble de rétro projection 1 tableau d'affichage 12 équipements de dessinateur format A2

3-2) Vestiaires, lavabos, toilettes :

Espace commun avec la structure métallique et destiné aux élèves et aux enseignants

Configuration / Observations	Equipements
Hauteur sous-plafond : 2,7 m Accès : 1 porte (0,93 x 2,04) Proximité de l'atelier Eclairage : Artificiel 1 prises 220 V 16A 2P + T	Armoires vestiaires en nombre fonction de l'effectif



3-3) Magasin de stockage et d'outillage:

Configuration / Observations	Equipements
Hauteur sous-plafond : 2,7 m Accès : 1 porte (0,93 x 2,04) Proximité : intégré à l'atelier Eclairage : Artificiel 400 lux 3 prises 220 V 16A 2P + T sol carrelage	Rayonnages métalliques et supports d'outils 2 armoires métalliques hautes 1 table 1,2 x 0,8 m + 2 chaises Matériels de manutention : Matériels électroportatifs : tronçonneuse à disque ponceuses perceuses... Caisses à outils Outillages de mesure et de traçage Equipements de protection individuelle en nombre

3-4) Atelier :

Celui-ci comprend plusieurs zones qui pourront être délimitées par un marquage au sol. Ce dernier recevra un traitement anti-poussière, anti-dérapant et étanche à l'eau.

3-4-1) Zone stockage des profilés :

Cet espace est intégré à l'atelier, il comprend des râteliers pour entreposer les profilés qui ont une longueur de 6 mètres. Son aménagement permet aussi de stocker les produits verriers.

Cette zone permettra aussi de remiser les produits fabriqués.

3-4-2) Zone " Fabrication Montage Aluminium " :

Configuration / Observations	Equipements
Surface de l'atelier délimitée par marquage au sol Air comprimé avec 6 piquages répartis	1 tronçonneuse 1 perceuse d'établi 1 tronçonneuse 2 têtes 6 bars 380 tri - 2 x 1,5 KW 1 scie de chantier 1 scie à parclosé 6 bars 380 tri 0,5 KW 1 fraiseuse à copier 6 bars 380 tri 3 KW Ensemble d'aspiration Ensemble d'équipements électroportatifs et manuels rangés dans le magasin 1 presse hydraulique 50 KN 380 tri 1KW 1 ébavureuse fraiseuse portable 1 table de montage Unités de poinçonnage 4 établis
<u>Objectifs :</u> Développer des activités de fabrication sur des profilés en aluminium : - découpe - usinage et façonnage - assemblage	

3-4-3) Zone " Fabrication Montage Matériaux de synthèse " :

Configuration / Observations	Equipements
Surface de l'atelier délimitée par marquage au sol Air comprimé avec 6 piquages répartis	1 soudeuse 2 têtes orientables 1 tronçonneuse universelle de profilés 1 tronçonneuse à parclosé 1 machine à gruger de finition 1 fraiseuse copieuse universelle 1 fraiseuse à écoulement d'eau 1 perceuse d'établi Ensemble d'équipements électroportatifs et manuels rangés dans le magasin 1 ébavureuse 1 table de montage pour crémonne et huisserie 1 cadreuse de montage 4 établis Ensemble d'aspiration
<u>Objectifs :</u> Développer des activités de fabrication sur des profilés en matériaux de synthèse : - découpe - usinage et façonnage - assemblage	

REÇU LE

16. JUIN 2000

PREFECTURE DE CORSE

3-4-4) Zone "produits verriers" :

Configuration / Observations	Equipements
Surface de l'atelier délimitée par marquage au sol Air comprimé avec 2 piquages répartis 2 prises électriques 220 V 16 A + T <u>Utilisation :</u> - apprentissage de la découpe du verre - pose de produits verriers sur châssis	Ensemble d'équipements électroportatifs et manuels rangés dans le magasin 1 table de coupe Outillages de coupe et de pose Outillages de polissage Equipements de manutention Perceuses à main 1 perceuse à colonne

3-4-5) Chaire professeur :

Configuration / Observations	Equipements
Située dans l'atelier en position centrale	1 bureau + fauteuil 1 tableau mobile 1 panneau d'affichage 1 armoire haute de rangement



**FICHE DESCRIPTIVE TYPE SECTION OU FILIERE
PROPOSEE AU SCHEMA PREVISIONNEL
DES FORMATIONS INITIALES**

INTITULE DE LA FORMATION :	Certificat d'Aptitude Professionnelle CONSTRUCTION D'OUVRAGES DU BATIMENT EN ALUMINIUM, VERRE ET MATERIAUX DE SYNTHESE.
IMPLANTATION :	LYCEE FRED SCAMARONI 28600 BASTIA

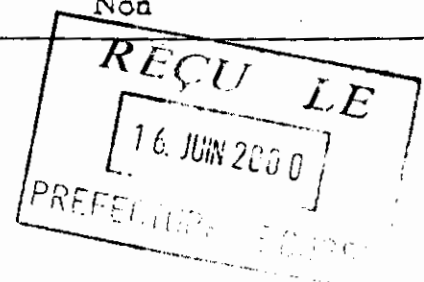
I- DESCRIPTIF DE LA FORMATION

NIVEAU :	V
Descriptif succinct du contenu de la formation :	Découpage, usinage, façonnage, assemblage des matériaux. Pose et maintenance.
Durée du cycle :	Deux ans.

VALIDATION	Examen C.À.P.
Insertion dans une filière ou création ex nihilo :	Insertion professionnelle immédiate.

II- OPPORTUNITE DE LA PROPOSITION

Objectif de la mesure :	Schéma prévisionnel académique.
Raisons du choix du lieu d'implantation :	Evolution de la filière bâtiment : extension des ateliers de Structures Métalliques, intégration d'un même cahier des charges sur le plan immobilier et matériels.
Evaluation des flux de recrutement potentiels (1) :	3 ^{ème} Générale. 3 ^{ème} d'insertion. 3 ^{ème} de S.E.G.P.A.
Origine des élèves : (locale régionale Extérieure)	Haute Corse.
Adaptation aux besoins de l'économie insulaire :	Les consultations des professionnels ont mis en évidence la faiblesse actuelle en matière de main d'œuvre qualifiée dans cette spécialité.
Profil des emplois pour les diplômés (débauchés) :	Ouvrier spécialisé dans la conception d'ouvrage en PVC et aluminium. Ouvrier spécialisé dans la mise en place d'ouvrage en PVC et aluminium.
Poursuite de scolarité : (en Corse ou ailleurs)	Non



SOUDEUSE UNIVERSELLE 1 TETE TYPE CR80/1

- 1 Soudeuse automatique SOENEN type CR80/1 à 1 tête universelle, équipée du système à couteaux chauffants ou limiteurs de bourrelets.

Possibilités

- Possibilité de soudage en onglet, en Tés, en croix, à angles variables et bout à bout.
- Hauteur de soudage 210 mm en standard.
- Adaptation ultérieure possible en multi-tête 2, 3 et 4 têtes.
- Adaptation de divers couteaux ou limiteurs chauffants.
- Sur demande possibilité de souder avec les paumelles fixées avant soudage.

Equipements :

- Col de cygne monobloc en fonte stabilisée.
- Système de réglage des pressions suivant structure interne des profils PVC.
- Couteaux chauffants interchangeables, épaisseur 20 mm (acier traité, chromé).
- Tables de soudage chauffantes.
- Système d'aspiration des émanations de gaz, pendant la thermo-fusion assurant une parfaite protection de l'opérateur.
- Système de serrage avec protection de l'opérateur.
- Double contrôle des longueurs de fusion (électronique et par butée mécanique).
- Contrôle électronique des températures de chauffe.
- Système de commande intégré sur circuits imprimés avec cartes interchangeables.
- Evolution possible en multi-tête.
- Système de calibrage du bourrelet de soudure avec grande surface de serrage monté sur axes trempés et guidés par colonnes rectifiées dans cages à billes.
- Supports de cadres.

En ordre de fonctionnement

PRIX HT: 101.820 F

4 Jeux de cales contre-profils. (P.U. 2.430 F)

PRIX HT: 9.720 F



BANC D'ÉCOULEMENT D'EAU Type SQ 3

- 1 Banc de fraisage automatique SOENEN type SQ 3, permettant d'effectuer les opérations d'écoulements des eaux sur profils PVC et Aluminium.

Avantages :

- Passages des écoulements d'eau en fraisage oblon.
- Passages des écoulements d'eau en perçage simple.
- Très grande qualité d'usinage.
- Très grande vitesse d'usinage.

Équipement :

- 3 unités de perçage-fraisage inclinables. (rotation 6000 tr/mn).
- Système de réglage de l'avance des unités.
- Système de serrage automatique assurant une fixation parfaite des profils.
- Sélecteur permettant le choix du fraisage sur ouvrant ou dormant.
- Table servante à gauche.
- Table servante à droite avec vernier de lecture incorporé pour prise des dimensions.
- Départ du cycle par 2 boutons poussoirs assurant une parfaite sécurité de l'opérateur.
- Bâti-support.
- Mèches.
- Clés de service.

En ordre de fonctionnement

PRIX HT: 56.300 F

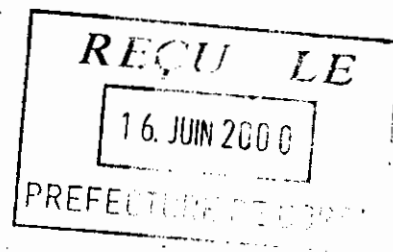
FRAISAGE (PASSAGES DES QUINCAILLERIES TYPE COPY+B)

- 1 Fraiseuse SOENEN type COPY+B à 1 tête de copiage verticale, équipée d'une unité de perçage horizontale à 3 broches, permettant de réaliser les opérations de fraisage pour :

- Serrures.
- Crémones.
- Ventilation.
- Tous fraisages et perçages divers.

Équipement :

- Système de serrage pneumatique.
- 2 jeux de 2 supports latéraux + butées.
- 2 pieds supports.
- Gabarits.
- Clés de service.



En ordre de fonctionnement.

PRIX HT: 58.200 F

TRONÇONNEUSE A PARCLOSES TYPE GZP

- 1 Tronçonneuse SOENEN type GZP, permettant la mise à longueur des parclozes.

Possibilités :

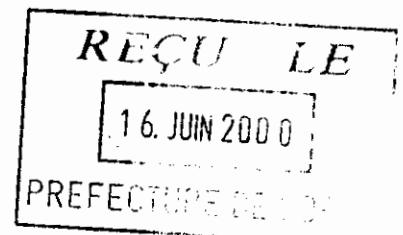
- Débit des parclozes.
- Prise des côtes par lecture directe.
- Mors de serrage adaptables aux profils de parclozes choisis.
- Très grande vitesse de débit.
- Détalonnage de la coupe pour échapper au bourrelet de soudure de l'angle, lors de la fixation par clips.

Équipement :

- 2 lames denture spéciale parclozes diamètre 250 mm.
- 1 table servante gauche, longueur 2,50 m.
- 1 table servante droite, longueur 2,50 m avec vernier de lecture incorporé + butée inclinée à 45° pour mise en butée.
- Butée à palpeurs.


En ordre de fonctionnement.

PRIX HT: 52.640 F



III- LOGISTIQUE

		1 ^{ère} et 2 ^{ème} Année de CAP	
Besoins en moyens d'enseignement :	Dessin technique		3h
	TP atelier		12h
	Technologie		3h
	Expression française + C.M.C.		3h
	Mathématiques		3h
	V.S.P.		1h
	Education Physique et Sportive		2h
	Langue facultative		1h
Besoins en locaux : (nombre de m ² de salles, d'ateliers spécialisés Calendriers)	Non : l'extension du lycée Fred SCAMARONI concernant l'atelier de Structures Métalliques intègre l'espace pour l'ouverture du C.A.P.		
Besoins en équipement :			
- état de l'existant dans l'établissement	Matériel pour le travail de l'aluminium à adapter suivant le produit travaillé. Montant estimé pour débiter la formation : 120 000 FHT.		
- liste chiffrée et calendrier des équipements à acquérir	Matériel pour le travail du PVC liste jointe 278 680 FHT, montant estimé pour débiter la formation. Cependant les devis de certains matériels à acquérir ne sont pas encore parvenus. Le montant estimé en totalité est de l'ordre de 700 000 F pour l'équipement définitif de cette section à réaliser en deux ans.		


 ...nnel ...
 ...e Provis...
 ...Adjoin...
 ...Bast...

REÇU LE
16. JUIN 2000
PREFECTURE DE ...

**FICHE DESCRIPTIVE TYPE PAR SECTION OU FILIERE
PROPOSEE AU SCHEMA PREVISIONNEL DES FORMATIONS INITIALES**

INTITULE DE LA FORMATION : **Agent polyvalent de restauration**

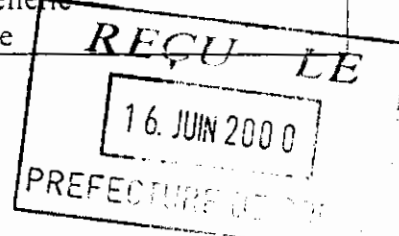
IMPLANTATION : **LP Finosello**

I- Descriptif de la formation

Niveau	5
Descriptif succinct du contenu de la formation (durée du cycle....)	CAP 2ans élèves issus de 3 ^{ème}
Validation	Examen ponctuel
Insertion dans une filière ou création ex nihilo	Création par suppression du BEP Bioservices

II – Opportunité de la proposition

Objectif de la mesure (1)	Meilleure insertion dans le monde du travail
Raisons du choix du lieu d'implantation (1)	Proximité de nombreux établissements susceptibles d'accueillir ces élèves
Evaluation des flux de recrutement potentiels (1)	3 ^{ème} insertion quelques élèves EREA
Origine des élèves (locale, régionale, extérieure) (1)	Régionale (internat)
Adaptation aux besoins de l'économie insulaire (1)	nombreux établissements Restauration rapide
Profils des emplois pour les diplômés (débouchés...) (1)	Restauration collective Restauration rapide Plateaux conditionnés Entretien locaux commerciaux
Poursuite de scolarité (en Corse, ailleurs) (1)	Possibilité BEP hôtellerie → Bac Pro hôtellerie

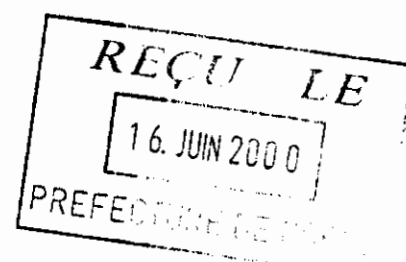


III- Logistique

Besoins en moyens d'enseignement	Idem BEP Bioservices
Besoins en locaux (nombre de m ² de salles, d'ateliers spécialisés, calendriers)	
Besoins en équipement : <ul style="list-style-type: none">• Etat de l'existant dans l'établissement• Liste chiffrée et calendrier des équipements à acquérir	<ul style="list-style-type: none">- plaque hamburger électrique- infra - grill- crêpière électrique- chauffe saucisses- salamandre- vitrine réfrigérée (1,50 m environ)

(1) Merci de bien vouloir étayer vos informations à l'aide de données chiffrées ou de documents d'analyse émanant de professionnels ou de certains organismes (INSEE, ANPE, OREF...)

DPOS/JP/DG/FICHE



REDEFINITION DES BASSINS DE FORMATION.

Le bassin de formation a une fonction structurante. Il constitue un cadre privilégié d'animation pédagogique.

Le découpage actuel repose sur les quatre bassins suivants :

- ⇒ AJACCIO,*
- ⇒ GRAND SUD,*
- ⇒ BASTIA,*
- ⇒ BALAGNE-CORTE-PLAINE ORIENTALE.*

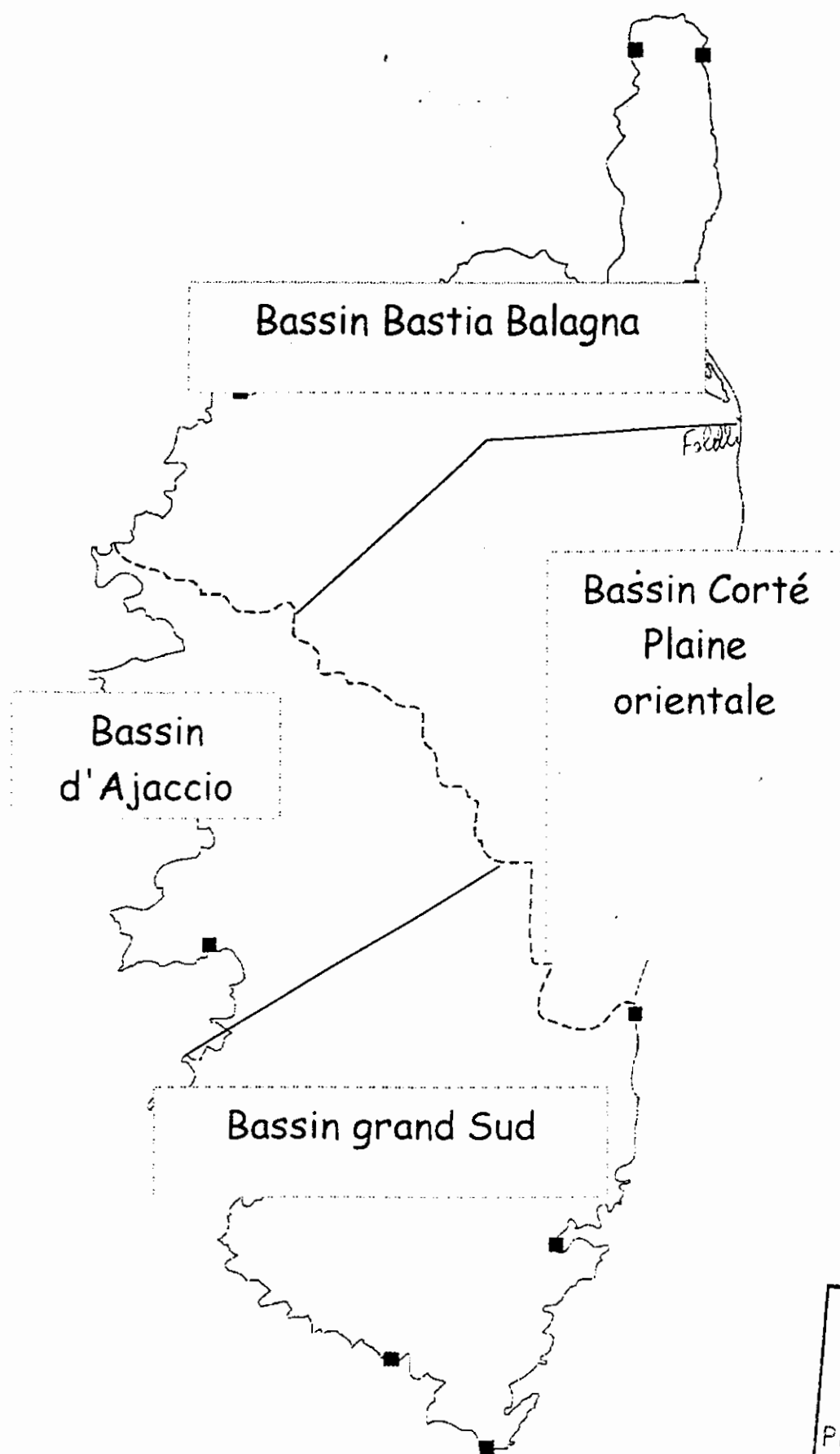
Afin de tenir compte des réalités démographiques et des logiques géographiques, il est apparu nécessaire de les adapter et de les redéfinir, en cohérence avec la redéfinition des circonscriptions d'I.E.N. :

- ⇒ BASTIA-BALAGNE,*
- ⇒ CORTE-PLAINE ORIENTALE,*
- ⇒ AJACCIO,*
- ⇒ GRAND SUD.*



Ajaccio, le 6/12/1999

Bassins de Formation 2nd degré 1999-2000



REÇU LE
16. JUN 2000
PREFECTURE DE CORSE